#### Procès-verbal du C.A. de l'asbl FVWB

# du 16 JANVIER 2023 à 19 H - TEAMS

**Présidente**: D. Reterre.

Administrateurs: D. Van Bever, A.M. Habets, E. Davaux, P. Schmets, B. Dewilde.

<u>Invités permanents</u>: P. Carlier, R. Gruselin, M. Hourlay, T. Lycops, P. Achten.

Excusés: M. Loppe, B. Valentin. C. Didembourg, S. André.

<u>Directeur Technique</u>: H. Vleminckx-Huybens.

**Invité** : G. Mauroy

# Convention avec le CAPS pour la formation initiale du niveau MS Entraineur.

Le D.T. informe des derniers contacts qu'il y a eus entre les différents intervenants dans ce dossier.

Il estime que le besoin de leur expertise n'est pas indispensable mais il convient que l'appel au CAPS semble obligatoire pour notre pouvoir subsidiant afin d'éviter des représailles éventuelles en termes de financement et de reconnaissance de la formation.

Le D.T., accompagnée par le trésorier, va prendre contact avec le Professeur Francaux pour fixer une rencontre afin de trouver un compromis pour finaliser cette convention tant au niveau de la date, du contenu et de la durée de la propriété des résultats des travaux.

# Droit de réponses sur une information rapportée lors d'un C.A.

Le D.T. absent lors du C.A du 16 novembre s'étonne des termes repris dans le P.V et désire amener des explications à ce sujet estimant que les 2 parties doivent être entendues.

Il réfute le fait qu'une pression soit faite sur les jeunes pour qu'ils privilégient les activités de la FVWB par rapport à leur club.

A noter que des réunions ont eu lieu en présence des parents afin de leur expliquer le mode de fonctionnement et le but recherché par la cellule technique lors des entraînements.

Il estime que chacun peut refuser une sélection mais convient qu'il faut établir certaines règles ( et les respecter ) si l'on veut obtenir une progression des jeunes concernés par les activités de la FVWB.

Vu que cette plainte venait de 3 entités différentes, une explication était nécessaire afin de clarifier la situation.

### Résultats des tests du CAPS.

L'analyse des tests montre qu'il y a du talent chez nos jeunes mais ils mettent en avant le risque de blessures et problèmes physiques à long terme si un travail de correction et de renforcement musculaire n'est pas mis en place rapidement.

L'intention est de continuer le travail avec ce groupe de 24 filles et 24 garçons et de leur proposer en finalité le stage en Pologne et le tournoi à Barcelone.

Une détection sera faite chaque année et sera focalisée sur les jeunes de 10 ans.

## Centres de développement

Les tests remis par les clubs ayant ce label ne semblent pas être faits avec sérieux et certains clubs n'ont pas remis ces tests, ce qui retarde le paiement global. Un dernier rappel va être fait afin de pouvoir régulariser la situation.

## Sélections FVWB (salle/beach): orientations.

Travail effectué avec les U14 sur le long terme avec des entraînements physiques et tactiques car vu le jeune âge, l'intégration dans les différents programmes est plus facile.

# Tournoi international de Beach prévu en juin à Anderlecht.

P. Hens veut bien se charger de la réalisation du cahier des charges.

T. Lycoops propose de mettre à disposition ses contacts pour que la FVWB rentre un dossier pour l'obtention des subsides éventuels et Volley Bruxelles est intéressé pour être partenaire de l'organisation. Ce tournoi serait une opportunité pour les jeunes volleyeurs en internat à Louvain et d'autres éventuellement.

Le C.A donne son accord pour que la FVWB participe via la cellule technique, pour l'organisation (hébergement dans des auberges de jeunesse) et la logistique de ce tournoi.

#### Formation MST Train.

Les formateurs vont être sollicités pour ce module dans les semaines à venir afin de fixer les conditions financières pour cette formation. Le planning devant être réalisé pour fin juin.

## Cartes de coachs.

Après le 31 décembre 2022, certains coachs (32) n'étaient pas en ordre (Art 317 du ROI) et ont été avertis que leur carte était momentanément inactive. Entretemps, certaines situations se sont régularisées et à ce jour, seules 17 personnes ne sont pas encore en ordre.

Pour la saison 2023-2024, +- 180 personnes doivent régulariser leur situation en suivant une formation. Apparemment, cela n'a pas été bien compris par tous et il est nécessaire de faire une communication claire et précise pour éviter des interprétations.

Il sera demandé au service coach de rédiger un texte pour définir les conditions d'octroi de la carte afin de prévenir individuellement les intéressés. Le texte sera transmis à E. Davaux pour approbation par rapport au ROI avant diffusion.

## Organisation d'un stage ouvert au Carnaval.

Un projet est présenté pour l'organisation de ce stage qui aurait lieu à Mont St Guibert, le seul endroit disponible ayant répondu favorablement à la demande. Il sera réservé à la tranche d'âge 10-14 ans.

Le CA marque son accord pour ce stage à condition qu'il rassemble au moins 15 jeunes.

La publicité sera faite dans les entités du BW, BC et Namur vu que ce stage se déroule en externat.

## Finales Coupe de Belgique.

Les jeunes des sélections seront invités par la FVWB pour ces finales qui auront lieu le dimanche 26 février à Anyers.

## Révision de la D.A – PECI Milica.

Lors de l'acceptation de la D.A de l'intéressée, il avait été décidé qu'une évaluation serait faite au second tour pour faire le point sur son évolution.

Dans le courrier reçu, la demande était qu'elle puisse voir étendre sa double affiliation à la Nationale 2 tout en continuant à œuvrer en promotion.

Après discussion , il est décidé que la D.A ne puisse être valable que pour un seul niveau , le club de D.A faisant le choix du niveau auquel il veut aligner cette joueuse.

Résultat du vote : 6 oui

#### Planification de la réunion des entraineurs.

Cette dernière aura lieu le mardi 21 février à 19 H.

# Analyse des points spécifiques amenés par E. Davaux (Volley Belgium)

Souci des désaffiliations et réaffiliations automatiques au 15/5 suite à la désaffiliation de Volley Vlanderen.

Ce problème récurrent porte préjudice à certains clubs et doit être réglé avec les responsables de Volley Vlanderen et non pas dans une réunion de Volley Belgium. E. Davaux se charge d'être l'interlocuteur de la FVWB pour tenter de trouver un accord. Un contact va être pris dans ce sens afin de rencontrer la V.V.

#### Approbation et suivi des P.V.

Lors de prochains C.A de V.B, nos représentants vont réitérer la demande d'un meilleur suivi des PV et surtout que ces derniers soient transmis à la secrétaire FVWB qui fera suivre l'information.

## Organisation Coupe de Belgique : tarif des places.

Afin d'éviter que des places soient vendues à un prix bradé quelques jours avant l'événement, il serait souhaitable que les clubs finalistes reçoivent plus de cartes. Cette demande va être relayée lors de la prochaine réunion à VB.

#### Infos relatives au suivi des propositions de modifications de statuts.

Quid des modifications qui ont été remises ? Va-t-on encore une fois les voir refuser par manque de temps ? Demande à relayer à V.B par nos administrateurs.

## Infos relatives à la modification du règlement de compétition 22-23.

Apparemment, une nouvelle version du règlement (montées/descentes) serait apparue sur le site sans que le C.A de VB ne se soit prononcé à ce sujet .

E. Davaux donne les explications et demande que ce point soit débattu en priorité lors de la prochaine réunion car , si c'est le cas, cette procédure est illégale.

#### Règlement de compétition 2023-2024.

E. Davaux travaille sur ce document pour tenter d'en faire une traduction correcte et précise quant aux termes utilisés.

#### Idem . FVWB.

## Mise en place de l'inscription informatique des équipes au championnat 2023-2024.

E. Davaux demande que les inscriptions se fassent via la méthode utilisée au B.W pour les inscriptions.

Voir avec M. Loppe mais un autre projet d'inscription de toutes les équipes (V.B, V.V et FVWB) est à l'étude et tous les calendriers seraient générés en même temps.

L'inconvénient principal soulevé est la dépendance que l'on risque d'avoir vis-à-vis de l'autre aile en cas de désaccord entre les informaticiens .

# Le CA donne un accord de principe pour la réalisation des calendriers en collaboration avec la VV et VB pour le prochain championnat.

T. Lycops qui a participé à une réunion du groupe de travail « communication » en présence de l'informaticien de FedInside ( Laurent) donne des précisions sur les sujets discutés comme

- l'archivage des demandes de changement;
- la possibilité de générer les différents championnats individuellement (Séniors, Jeunes, Loisirs);
- le classement des frais d'arbitrage;
- la gestion des listes de force;
- l'importation des listes de force de VB vers la FVWB.

Le trésorier attend les estimations financières pour ces demandes avant de finaliser.

## Fixation de la date de la prochaine A.G. qui aura lieu le SAMEDI 29 AVRIL 2023.

D. Reterre donne des infos sur les contacts pris avec les autres fédérations pour connaître leur mode de fonctionnement en vue de la modification des statuts.

# Art 11 : démission, exclusion, suspension.

Un affilié dans notre fédération vient de se voir condamné à une très lourde peine pour avoir été reconnu coupable de fait de pédophilie et qualifié de cyberprédateur.

Le CA décide à l'unanimité d'exclure cet affilié de notre fédération et proposera son exclusion lors de la prochaine A.G.

# Demande de transfert – Louiza et Inès EL HAJJAJY.

Suite à un premier refus, une nouvelle demande est faite à ce sujet.

Le CA décide du maintien de la décision prise antérieurement en refusant la demande de transfert sur base de l'Art 331 du ROI traitant des transferts et plus précisément en application du texte régissant la 2<sup>ème</sup> période de transfert qui s'adresse uniquement aux affiliés n'ayant pas participé à la compétition en cours.

Résultat des votes : 5 OUI 1 Abstention.

#### Cellule Trésorerie.

#### Championnat d'Europe

P. Schmets informe sur les contacts qu'il a avec G. Dedobeller au sujet de cette organisation.

Il est question de mutualiser la communication de V.B et Top Volley vers notre fédération.

Possibilité d'avoir des ambassadeurs dans chaque club pour relayer les infos.

## Coupe de Belgique du 26 Février.

Le trésorier informe que la FVWB a provisionné une montant pour l'achat de +- 250 places à l'attention de ses membres.

Il est décidé d'offrir 50 places à chaque entité qui se chargera de les répartir au sein de ses clubs.

#### **GOLDEN LIGUE**

La Belgique accueillera 3 rencontres de l'équipe nationale masculine dans le cadre de la Golden Ligue.

Deux endroits sont déjà fixés : Courtrai et Beveren.

Possibilité d'organiser la 3ème rencontre en Wallonie le W.E du 10-11 Juin .

Contact a été pris avec le Spiroudôme qui est libre à cette date. Mais le coût d'une telle organisation est très élevé (60 à 70.000€)

Le trésorier estime qu'il pourrait disposer d'une enveloppe de +- 20 à 25.000 € mais il faut voir si des partenariats sont possibles avec des clubs des alentours (Tchalou, ES Charleroi)

Accord de principe est donné par le CA pour continuer les investigations pour cette organisation.

#### Divers.

- Les indemnités de formation seront bien d'application pour la saison 22-23 ( nouveau tableau) car prévue dans le ROI.
- Remarque de D. VAN BEVER qui constate que des mails envoyés via l'adresse générique aux membres du CA sont dirigées vers d'autres personnes. Apparemment, cette situation ne peut être interdite car la déviation vers une autre adresse est faite sous la responsabilité du destinataire du mail.
- Quid de la demande de Moventis concernant le paiement des modules complémentaires réalisés pour les écoles et des montages vidéo sur les jeux adaptés pour l'apprentissage .Des informations seront demandées sur l'utilisation et le bien fondé de ce travail avant le paiement.
- Demande de participation au tournoi de Barcelone.
  - Le CA donne son accord pour cette participation.
- Suivi de la caisse de compensation de V.B.

7

En cours de réalisation, le trésorier vient de recevoir les infos de V.B qu'il doit vérifier

avant régularisation.

• R. GRUSELIN constate que sur l'application pour smartphone et pour les clubs

flamands, ce sont les abréviations du club qui sont renseignées et que cela est illisible pour la majorité des gens. L'information sera relayée à B. Valentin, qui parait-il est

au courant mais estime que le travail est trop important pour faire les changements.

• Appel à candidature pour le Directeur Technique.

Vu l'heure tardive, une réunion avec les personnes intéressées aura lieu ce dimanche

21 janvier par teams pour finaliser le projet.

• Approbation PV du 14 décembre 2022 sans remarques.

Fin de la réunion à 23H30

**HABETS AM** 

Secrétaire FVWB